

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.  
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.  
 6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.  
 9 — 02 — — Omnibus-Mixte.  
 1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte.  
 4 — 13 — — Express.  
 7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
 8 — 20 — — Omnibus-Mixte.  
 9 — 50 — — Express.  
 12 — 38 — — Omnibus-Mixte.  
 4 — 44 — soir, Omnibus.  
 10 — 30 — — Poste.  
 Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 30 c. la ligne.  
 Dans les réclames . . . . . 30 —  
 Dans les faits divers . . . . . 50 —  
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
 Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
 chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## APPEL A LA FRANCE.

Au nom de Dieu, au nom de la Patrie, au nom de nos fils, de nos frères, de nos braves soldats tombés avec honneur sur le champ de bataille et toujours héroïques, quoique vaincus aujourd'hui, nous faisons appel à tous les cœurs français !

De grâce, donnez-nous de l'argent, du linge, des chemises, des couvertures, des vêtements de flanelle, etc., etc. — Là-bas, sur nos frontières, l'élan des villes, les offrandes touchantes des villages ne suffisent déjà plus à nos chers blessés.

Les besoins sont immenses, — le temps presse, — donnez, oh ! donnez vite !

## Pour le Comité des Dames :

M<sup>me</sup> la Comtesse de Flavigny, présidente.  
 la Maréchale Canrobert, vice-présidente.  
 la Baronne de Bourgoing.  
 Marie Buffet.  
 Marie Vilbort.  
 Coralie Cahen.  
 Lefort.  
 la Vicomtesse de Flavigny.

Envoyer les dons en nature et en argent au siège de la Société, à Paris, Palais de l'Industrie (Champs-Élysées), porte n° IV.

## Chronique Politique.

Point d'action générale encore devant Metz; mais les rencontres d'avant-postes deviennent

de plus en plus fréquentes, et le moment de la bataille ne saurait guère être qu'une question d'heures.

Les nouvelles que nous recevons continuent à attester l'ardeur et la confiance de l'armée, bien qu'elle ne se dissimule nullement les terribles proportions de la lutte qui va s'engager.

Le maréchal Canrobert est venu à Paris. Ceux qui ont vu l'ancien commandant en chef de l'armée de Crimée, l'ont trouvé plein d'espoir dans le succès de nos armes.

Le bruit court, lisons nous dans l'Histoire, que, depuis quarante-huit heures, la diplomatie anglaise tâte de nouveau le terrain pour interposer sa médiation.

## On mande de Madrid, le 11 août :

« La nouvelle publiée hier soir dans le *Parlement*, de Paris, et télégraphiée à Madrid, au sujet d'un prétendu traité secret en négociation entre la Prusse et l'Espagne, en vertu duquel l'Espagne se joindrait à la Prusse si l'Italie agissait avec la France, est dénuée de tout fondement.

« Il n'y a pas une seule personne sérieuse, dans notre monde politique, qui ait un instant songé à une pareille éventualité. Il est, du reste, absurde de supposer que dans la crise actuelle de l'Europe, l'Espagne et l'Italie puissent se trouver en opposition. »

La *Gazette de Madrid* publie un décret du gouvernement qui accorde une amnistie générale à tous les condamnés pour délits politiques commis depuis le 29 septembre 1868 jusqu'à ce jour, sans autre limite que l'obligation,

pour les militaires compris dans cette amnistie, de prêter serment à la Constitution de l'Etat; ceux qui sont à l'étranger prêteront serment entre les mains des représentants de l'Espagne.

Une dépêche de Londres dit qu'une seconde flotte française, composée de neuf bâtiments cuirassés, est passée le 9 à Douvres, venant de Brest et de Cherbourg et se dirigeant vers la Baltique, avec des troupes à bord.

Le général américain Sheridan est parti de Londres se rendant au quartier-général prussien.

## Paris, 11 août, midi et demi.

La séance d'aujourd'hui au Corps-Législatif semble moins passionnée que les deux précédentes. L'émotion que nous avons constatée paraît calmée. L'autorité n'a pas cru devoir déployer ostensiblement aujourd'hui de forces militaires.

Aux deux extrémités du pont de la Concorde deux escouades de sergents de ville se tiennent en observation. L'accès du pont n'est pas interdit. Derrière les grilles du palais Bourbon est posté un détachement de la garde municipale, fusils en faisceaux.

Les grilles du jardin des Tuileries n'ont point été fermées.

La salle des Pas-Perdus n'est pas interdite aux journalistes munis d'une carte.

C'est la garde nationale qui forme le peloton d'honneur.

Dans les couloirs, beaucoup de bruits circulent que nous nous abstenons de reproduire. Le nouveau ministère est fort discuté; les uns

prétendent qu'il ne puisse pas une assez grande autorité dans les sympathies du pays pour appliquer les mesures vigoureuses et énergiques que réclament les circonstances.

D'autres disent que ce n'est qu'un ministère transitoire et que plusieurs de ses membres feront bientôt place à d'autres.

Quant aux nouvelles de la guerre, on dit.... mais que ne dit-on pas ! Les informations pessimistes s'entre-croisent avec les nouvelles optimistes. On ne sait que croire, ou plutôt on ne croit rien.

## Le nouveau cabinet est déjà à l'œuvre.

Dès jeudi matin les ministres de la guerre et de l'intérieur ont pris les mesures les plus décisives pour organiser les différents services qui incombent à leurs départements respectifs.

M. le ministre de la guerre s'est occupé tout d'abord des approvisionnements de toute nature pour l'armée.

Des ordres ont été donnés pour le départ des troupes dirigées sur la frontière.

Le service des subsistances et celui des transports des munitions ont particulièrement reçu une impulsion vigoureuse.

Il a été, en un mot, pourvu énergiquement et d'urgence à tout ce qui paraissait insuffisant ou incomplet.

M. le ministre de l'intérieur, de son côté, a envoyé partout les instructions les plus précises pour l'armement des gardes nationaux et pour l'organisation de tout ce qu'exige la situation présente.

Les renseignements au public et la prompté exécution des mesures prises pour porter à la

## FRUSTRATION.

4

## LE COLONEL RAMON,

Extrait des Mémoires du docteur Bernagins.

Par LUCIEN BIART.

(Suite.)

## III.

Les libéraux occupaient la ville depuis six semaines, et c'est à peine si le nouveau commandant avait mis le patriotisme des notables à l'épreuve en leur empruntant plusieurs milliers de piastres avec garantie du gouvernement. On touchait à la fin de juin; la chaleur, plus intolérable que de coutume, énervait, et chacun soupirait après la saison des pluies. Le clergé organisa même une magnifique procession pour demander au ciel quelques nuages; toute la ville suivit, tête nue; il y eut quatre cas d'insolation, mais il plut trois semaines plus tard. En somme, on vivait momentanément en paix; Négrété, devenu notre ennemi, expéditionnait dans les environs de Puebla. Le colonel Ramon, n'ayant pas été pris, comme le bruit en avait couru, n'avait pu être fusillé. Selon toute probabilité, il continuait à commander

la cavalerie de son ancien chef, bien que son nom ne figurât sur aucun rapport. La grande animosité des libéraux contre le colonel n'avait d'autre cause que sa bravoure et ses talents militaires. Cité comme un héros par les conservateurs, il était qualifié d'homme dangereux par les libéraux, qui ne pouvaient lui pardonner de les avoir battus vingt fois.

Grâce à la tranquillité temporaire dont la ville jouissait, j'avais repris ma vieille coutume de me coucher avant dix heures pour me lever dès l'aube et travailler jusqu'à l'heure de mes visites. L'avant-veille du jour où j'écrivis, — 10 juillet 1864, — en furetant pour la centième fois dans la bibliothèque du couvent de Saint-Joseph-de-Grâce, le hasard me fit découvrir un manuscrit poussiéreux, enfoui au fond d'un tiroir. C'était, d'après une note tracée sur la couverture, une relation de voyage écrite cent soixante-quinze ans auparavant par un religieux en mission chez les sauvages de la Californie. Le document pouvait être précieux, et avant de le classer parmi les manuscrits confiés à la garde du père Angel, je voulus le parcourir. J'ouvris le cahier et je lus :

« Le soir, les Indiens nous conduisirent près d'une ruine imposante; c'était un des immenses abris construits par les Toltèques durant leur marche vers l'Anahuac, et voici ce que je recueillis le lendemain sur l'his-

toire de ce peuple dont le nom est synonyme d'architecte. »

Mes mains tremblèrent, mon cœur battit irrégulièrement, mes genoux se heurtèrent; je ne crois pas avoir jamais ressenti une émotion pareille à celle qui s'empara de moi à la lecture de ces lignes. Je me trompe, j'étais plus ému encore le jour où, près de Saint-Thomas, une des Iles Vierges, je vis naître, grossir, se former, puis menacer soudain d'avorter cette magnifique trombe qui ravagea la pointe septentrionale de la possession danoise. C'est grâce à mes observations et à mes notes, que le directeur de l'Académie de Berlin a pu composer un volume (grand in-4°), sur les trombes en général. Ce livre, qu'un membre de l'Académie des sciences de Paris réfuta l'année suivante, passionne encore le monde scientifique. Mon honorable contradicteur qui n'a jusqu'à présent sur moi qu'un avantage, celui de n'avoir jamais quitté Paris, l'a pris de très-haut et m'a renvoyé à l'école. Quand donc, en fait de science et d'exactitude, sera-t-on prophète en France? Mais c'est trop demander, je crois, à la frivolité de notre nation; nous voyons vite et mal, et c'est tant pis. Dernièrement, à propos de mon mémoire sur les descendants des Astèques, ouvrage qui m'a valu les félicitations de Juarez lui-même, la *Revue des deux Mondes* ne me conseillait-elle pas de visiter le Mexique avant de me

permettre d'en parler. Je l'ai habité vingt ans, ma bonne dame; votre critique ne devait pas l'ignorer; c'est son métier, que diable, de savoir ces choses là.

Témoin de mon émotion, à la lecture des lignes citées plus haut, le père gardien du couvent me crut indisposé.

— De l'inédit sur les Toltèques ! m'écriai-je en élévant le manuscrit au-dessus de ma tête.

Le bon père sourit de mon enthousiasme — il ne s'occupait guère des choses de ce monde — et m'autorisa à emporter le précieux manuscrit. Dans ma reconnaissance, je lui baisai la main, selon la coutume des Mexicains lorsqu'ils saluent un prêtre.

— Nous vous ramènerons au vrai Dieu, me dit le bon moine, flatté de mon hommage.

Je plaçai ma trouvaille sur ma poitrine; il me semblait qu'elle ne serait en sûreté que dans mon cabinet. Rentré chez moi, je trouvai le père du petit Alonzo, puis la femme de Perez Gomez, et il me fallut les suivre sur l'heure. Après mon dîner, que j'expédiai à la hâte, je reçus la visite d'un de mes collègues. L'ai-je assez maudit, le pauvre homme ! Par bonheur nos vœux ne changent rien à la marche du monde; si mon confrère se fût cassé la jambe ou le bras en sortant de chez moi, je me serais cru véritablement coupable; aussi, depuis lors, me suis-je interdit toute pensée de ce genre.

connaissance de la population parisienne les dépêches du quartier-général au fur et à mesure de leur arrivée, ont été tout spécialement recommandés par le ministre aux agents chargés de ce service.

Voici le texte des diverses propositions dont le Corps-Législatif a été saisi mercredi :

« Les échéances des effets de commerce payables depuis le 11 août jusqu'au 20 septembre sont prorogées de *trente jours*, de manière à ce que les effets payables le 11 août ne soient exigibles que le 11 septembre prochain et ainsi de suite.

« Les délais dans lesquels doivent être fait les protêts et tout actes conservant les recours pour toute valeur commerciale souscrite avant la guerre, et en cours de circulation, sont prorogés d'un mois.

« Considérant la gravité des circonstances, la nécessité suprême d'assurer le mouvement commercial et industriel du pays par des moyens pratiques et déjà expérimentés ;

« Nous demandons, pendant la durée de la guerre : les billets de la Banque de France auront immédiatement cours légal.

« L'escompte est autorisé pour les effets de commerce à deux signatures et jusqu'à quatre mois d'échéance, par les conseils de la Banque.

« Les fils d'étrangers nés en France, devront, pendant tout le temps de la guerre, prendre du service dans les armées françaises au même titre que les nationaux et selon les conditions imposées à ces derniers.

« Ils deviendront, après la guerre, Français de droit s'ils le désirent.

« La Chambre déclare que tant que l'ennemi sera sur le sol de la France, c'est un devoir patriotique pour elle de rester en permanence.

#### ORDRE ET PATRIOTISME.

M. Louis Veuillot publie en tête de l'*Univers* un article très-judicieux et très-français. Nous le reproduisons :

« Chacun fait ses propositions, nous faisons les nôtres, une fois pour toutes.

« Nous proposons que l'on règle au plus vite et sévèrement ce droit de proposer, que chacun s'arroge dans toutes les choses qui regardent la guerre et l'administration.

« Nous proposons d'abord qu'il y ait à Paris un gouvernement, et qu'il se fasse obéir.

« Nous proposons que M. Ollivier parle moins du haut de son balcon, et que les premières bandes venues, de blousiers ou d'habits noirs, ne puissent pas lui faire faire à volonté des discours qui ont l'intention de rassurer les auditeurs, mais qui ont l'inconvénient d'alarmer tout le monde.

« Nous proposons que la France soit armée largement, mais régulièrement et utilement, et de façon à ce que cette mesure de salut public

puisse nous procurer autre chose qu'une bataille de juin. Réservons notre poudre pour l'ennemi, Qu'un Français ne puisse pas avoir à tirer un coup de fusil contre un Français ! Il n'y a point de plus mauvaise condition pour une ville ni pour une société que de subir la guerre au dehors et la terreur au dedans. C'est alors que l'ennemi peut espérer la victoire.

« Nous proposons qu'il soit déclaré solennellement que la France ne traitera jamais sur son sol, quelle que soit la fortune des armes, et si l'épreuve peut aller jusqu'à lui interdire la guerre régulière, alors aussitôt elle commencera la guerre des haies, des ravins et des bois, la guerre des Machabée et des enfants de Pélagé.

« Aujourd'hui, il ne peut plus y avoir de doute que la Prusse a perdu la frontière du Rhin.

« Nous proposons aussi à nos concitoyens de s'interdire le blasphème, ne fût-ce que par respect pour leurs frères qui veulent donner tous leur sang à la France et qui ont eu pour cela deux raisons, puisque la France est leur patrie et la fille aînée de l'Eglise catholique.

« Point de traité, point de sédition, point de blasphème, — et la France restera ce qu'il y a de meilleur et de plus grand sur la terre. »

Nous trouvons dans l'*Opinion nationale* le résumé d'une conversation qui aurait eu lieu entre un Français et un attaché militaire d'une des ambassades étrangères. Nous sommes heureux de la reproduire, car elle confirme pleinement notre sentiment sur la situation :

« Nous avons été très-étonnés, disait l'attaché, de vous voir refaire la faute de Sadowa, en dispersant vos forces sur une longue ligne de frontières ; mais, quoique grave, la situation militaire actuelle de la France est loin d'être compromise par ce qui vient de se passer.

« Les Prussiens n'ont jamais pu mettre plus de cinq cent mille hommes en ligne, et, en tenant compte de ce qu'ils sont obligés de réserver dans leurs places fortes du Rhin en cas d'un échec possible, en tenant compte des pertes qu'ils viennent d'éprouver, et qui s'élèvent à plus de 50,000 hommes, il est impossible de supposer qu'ils puissent mettre en France plus de 350,000 soldats.

« Ils sont d'ailleurs stupéfaits de la valeur et de l'héroïsme de vos troupes. Fait inouï dans les annales militaires ! à Wissembourg, les Français ont tué un nombre de Prussiens supérieur à leur propre effectif. Il ne s'agit donc plus que d'être bien commandés et d'opérer en masse.

« En ce qui concerne le commandement, vous avez deux hommes, dit l'attaché militaire

étranger, qui sont fort appréciés en Europe par tous les gens du métier, en raison de leur passé. Ce sont Bazaine et Palikao. L'opinion répandue à cet égard est que, s'ils prennent part tous deux aux opérations, vous avez *neuf* chances sur *dix* de l'emporter sur vos ennemis. Si l'un d'eux seulement est utilisé, les chances de succès descendent à *sept* sur *dix*. »

Ajoutons que cette conversation aurait été tenue il y a déjà quatre jours avant qu'il fût question d'aucun de ces deux généraux.

#### La bataille de Reichshoffen.

##### DÉTAILS AUTHENTIQUES.

Des renseignements puisés aux meilleures sources et dont je crois pouvoir garantir l'authenticité me permettent de donner un aperçu de la bataille terrible qui vient d'ouvrir l'Alsace à la Prusse.

Quand on saura ce qu'ont fait les soldats du premier corps et l'héroïque maréchal qui les commandait, le courage de Paris, qui se réveille, y puisera de nouveaux éléments de confiance. De pareilles défaites équivalent à des victoires.

Le matin du jour qui a vu la bataille, le maréchal occupait en personne, avec une partie de ses troupes, une ligne droite en avant de Reichshoffen, faisant face à l'ennemi.

Le reste de ses divisions était disposé en deux corps d'égal force, établis en potence : l'un, celui de gauche, occupant Wœrth ; l'autre à la droite, le village d'Eberbach.

La ligne de bataille représentait donc un triangle dont la pointe était tournée vers la frontière.

Vers dix heures, un premier corps d'armée fort de 60,000 hommes se présente menaçant la position occupée par le maréchal, et cherchant à passer entre Reichshoffen et Wœrth. Il arrivait par la route de Niederbronn.

Dès les premiers engagements de tirailleurs, suivis promptement d'une vive attaque, le maréchal appelle le corps placé à Eberbach et le range en bataille en face de l'ennemi qu'il arrête et, bientôt après, force à un mouvement de recul.

C'est alors qu'un nouveau corps d'armée, fort également de soixante mille hommes, débouche de la forêt de Wœrth, qui en avait dissimulé la marche, et lance ses profondes colonnes sur les régiments placés en avant du village de Wœrth.

Trente-trois mille hommes se trouvaient en présence de cent vingt mille pourvus d'une énorme artillerie.

Mais ces deux armées qui unissaient leurs canons et leurs mitrailleuses se heurtent contre des hommes que la certitude d'une mort presque inévitable n'ébranle pas. Une pluie de fer et de plomb, les obus, les biscayens explosibles, les balles tombent sur nos fantassins dont les rangs se brisent, mais qui ne reculent

pas. Le maréchal va partout, se multiplie, augmente par sa présence aux points les plus menacés et la précision de ses ordres l'élan sublime des braves gens qui lui obéissent, et il peut croire un instant qu'il sortira vainqueur de cette lutte effrayante.

Il y avait déjà plusieurs heures qu'elle durait sans que les positions occupées par le maréchal fussent entamées, lorsque dans l'après-midi, vers cinq heures, un troisième corps d'armée, fort cette fois de soixante-quatorze mille hommes, et conduit par le prince Frédéric-Charles, arrive et, passant en arrière d'Eberbach abandonné, cherche à déborder les divisions décimées du maréchal, et à lui couper sa ligne de retraite sur Haguenau et Saverne.

Le 1<sup>er</sup> corps était pris entre trois feux.

Il fallait un effort héroïque pour sauver ce qui restait des régiments engagés depuis le matin. Le maréchal se décide à céder le champ de bataille couvert de morts et où le nombre a triomphé ; mais pour qu'il puisse en ramener les débris de ses divisions moins nombreuses alors que des brigades, il lance contre l'avant-garde ennemie un régiment de cuirassiers qui doit en rompre la marche écrasante.

Ces hommes de fer savent qu'ils vont à la mort. C'était la première fois qu'ils donnaient. On n'avait point vu les cavaliers de leur arme sur aucun champ de bataille depuis Waterloo ; mais ils se souviennent de ce qu'ont fait leurs pères, et du premier coup ils renouvellent les charges légendaires du chemin creux d'Honnain.

Malgré les batteries, malgré les mitrailleuses, malgré le pêle-mêle des hommes et des chevaux qui tombent, les cuirassiers arrivent sur le front des régiments prussiens, les rompent, les écrasent, poussent toujours et l'avant-garde, ébranlée dans son épaisseur, recule.

Mais d'autres bataillons plus nombreux apportent le secours de leurs poids aux Prussiens qui ne marchent plus, et ce qui restait de nos cuirassiers disparaît dans un tourbillon d'ennemis.

Combien sont revenus de ces héroïques soldats ? On n'ose pas le demander !

Le 1<sup>er</sup> corps avait eu sa route ouverte pendant une heure ; il lui fallait une heure encore pour achever sa retraite. Le maréchal avait sous la main un régiment de chasseurs. Il s'agit du salut d'une armée ; il fait un signe. Le régiment part, et les prouesses qu'avaient faites les cuirassiers, les chasseurs les recommencent.

A leur tour ils font une trouée effroyable, et quand l'armée prussienne reprend sa marche offensive, l'armée française est maîtresse du chemin au bout duquel est l'armée. Elle était sauvée !

Les chasseurs étaient morts.

Enfin, à dix heures du soir, je me vis libre, bien libre, et j'étais le manuscrit sur mon pupitre.

Si je n'avais écouté que mon impatience, j'aurais commencé la lecture du volumineux cahier à la page qui avait éveillé mon attention. Grave imprudence dans un cas aussi sérieux ! Le révérend père, pour se rendre en Californie, avait nécessairement suivi le même itinéraire que le peuple précurseur des Astèques ; un paragraphe, une moitié de phrase, un mot important pouvait m'échapper : quel triomphe pour mes adversaires ! Je me devais à moi-même, je devais à l'histoire, de compter ma curiosité, de commencer ma lecture par la première page et de ne pas sauter une ligne.

Le manuscrit était dans un parfait état de conservation, — je l'ai décrit, du reste, dans mon soixante-cinquième mémoire. Sur la première page, une croix dessinée à la plume ; puis au-dessous ces simples mots, tracés d'une écriture ronde, ferme, droite, aussi lisible que des caractères d'imprimerie : *Relacion del viaje de fray Rafael de la orden de nuestro padre San-Francisco, — 1665 à 1670, — escrita por el mismo.*

Je prenais des notes tout en lisant et, vers minuit et demi, j'arrivai enfin au fameux passage qui allait me éter en plein dans mon sujet — les Tollèques. Je me recueillis un instant ; au moment où j'allais reprendre ma plume, le marteau de la porte retentit.

— Quelqu'un qui se trompe, pensai-je.

Mais non ; mon domestique indien, couché selon la coutume des hommes de sa race sur les dalles du corridor, parlait à travers le guichet.

— C'est un caballero qui demande à te parler, señor, me dit-il en entrant soudain.

— Au diable... Qui est-ce, avant tout ? repris-je.

— Je ne le connais pas ; il se dit malade et veut te voir.

— Ouvre et fais entrer.

J'avais à peine eu le temps de renfermer dans mon pupitre la *Relacion de fray Rafael*, qu'un homme de haute taille, la tête couverte d'un chapeau à larges bords, drapé dans un manteau gris, entra. Il referma la porte au nez de mon Indien et fit quelques pas avec hésitation.

— Bon ! pensai-je, quelque détresse de diligence qui vient de recevoir une balle et qu'il faut panser en secret.

Le visiteur retira sa coiffure ; je me levai brusquement — le colonel Ramon était devant moi.

— Je sais, docteur, me dit-il d'une voix grave, que l'on peut compter sur votre honneur et sur votre humanité.

Je m'inclinai ; encore interdit, je ne savais que répondre.

— Consentez-vous à m'accompagner, reprit le colonel. Je veux vous conduire vers trois êtres qui me sont chers et qui souffrent.

— Je suis à vos ordres, colonel.

— Ne me donnez pas ce titre, dit-il en secouant la tête ; il peut en ce moment me coûter la vie et j'ai charge d'âmes.

Je cherchais mon chapeau.

— Je dois vous prévenir, docteur, me dit le colonel dont la voix trembla légèrement, que je ne pourrai vous payer vos soins avant bien des mois, peut-être.

— Peu importe, señor ; le docteur Bernagius...

— Est aussi humain que savant, je le sais. Ecoutez-moi encore, c'est près de ma femme et de mes enfants que je vais vous conduire ; il faudra des médicaments, et si ma tête vaut dix mille piastres, je ne possède pas un sou vaillant.

— Qu'à cela ne tienne, col... señor, veux-je dire ; parlons.

Puis, me ravisant, j'ouvris un petit bureau où se trouvaient quelques piles de piastres.

— Prenez ce dont vous avez besoin, colonel ; vous me rendrez heureux, dis-je.

Les paupières de mon interlocuteur s'abaissèrent sur ses prunelles mornes ; il me sembla voir ses yeux s'humecter. Il prit d'une main tremblante une des piles

d'argent, la glissa dans la poche de sa veste, cette même veste bleue à passanteries noires qu'il portait chez le général et à la tranchée.

— Sur mon honneur, dit-il en faisant un signe de croix, moi ou les miens nous vous rembourserons un jour le pain que vous nous donnez aujourd'hui.

Ils enveloppa de son manteau, prit les devants, et cinq minutes plus tard nous nous enfûmes dans le faubourg de Pichocalco. Au moment où nous nous engageons dans une ruelle, un garde de nuit, armé d'une hallebarde et d'une lanterne s'approcha de nous.

— Bénis soient les yeux qui vous voient, docteur, s'écria-t-il en me reconnaissant, je vais vous escorter.

— Ne prenez pas cette peine, mon bon Geronimo, me voici presque arrivé.

— Qui donc est malade ? demanda-t-il en dirigeant la lumière de sa lanterne sur le colonel.

— Ma femme, répondit celui-ci d'une voix impassible.

— Je vous reconduirai chez vous, docteur ; marchons.

— C'est inutile, repris-je, je ne rentrerai qu'au jour.

— Je vous escorterai, au moins, jusqu'à la demeure de ce caballero ; le quartier n'est pas sûr, et que dirait la ville, bon Dieu ! s'il arrivait malheur à Votre Grâce ? (La suite au prochain numéro.)

Il a fallu que les aides-de-camp et les officiers d'ordonnance prissent le maréchal Mac Mahon de force pour l'arracher au champ de bataille. Son armée à demi-broyée, à l'abri de la poursuite, il voulait, lui aussi, se faire tuer.

Un détail terrible : au plus fort de la bataille, le maréchal expédie une dépêche au général de Failly pour lui prescrire d'envoyer deux divisions à Lambach pour prendre l'armée prussienne à dos. C'était alors une victoire.

Le télégraphe écrit de Hansbach, qui est dans une direction tout opposée, et les divisions du général de Failly ne trouvent personne sur le terrain où elles couraient pleines d'ardeur.

La fatalité même était contre nous. Maintenant, dira-t-on que l'armée française a été vaincue, et croit-on qu'elle puisse l'être avec de pareils soldats commandés par des hommes tels que le maréchal Mac-Mahon? — Amédée Achard. (Moniteur).

Voici, d'après divers journaux, des détails sur le combat de Forbach, qui a été un désastre. Les forces de l'ennemi étaient triples des nôtres, et, de plus, nous lui avons laissé l'avantage du terrain. Nous aurions pu occuper avant l'affaire ou détruire une partie des bois d'où il nous mitraillait sans se découvrir. La même faute a été commise du côté de la frontière palatine et a contribué à la perte de la bataille de Reischoffen.

On lit dans le *Soir* :

« Un exemple entre mille : toute la frontière prussienne est garnie de bois dans lesquels s'abrite l'ennemi. De la sorte, toutes les manœuvres des Prussiens nous échappent et nous marchons en aveugles. Le maréchal Mac-Mahon a demandé, par un télégramme à l'Empereur, de brûler ces bois. L'Empereur a refusé, en invoquant les sentiments d'humanité.

» Ainsi, c'est par humanité que nous avons fait écraser nos troupes à Wissembourg ; c'est par humanité qu'à Forbach nous avons fait tuer des milliers d'hommes!...

» Sur la gauche de Spickeren, ce sont les bois qui ont permis aux Prussiens de nous masquer leurs mouvements.

» Ce sont des bois encore qui ont abrité les mitrailleuses ennemies sur la gauche de Forbach et leur ont permis, à sept heures du soir, de mitrailler nos régiments, épuisés par une lutte gigantesque de dix heures.

Les détails du combat sont assez confus, mais l'issue de la lutte est tellement évidente, que les renseignements concordent tous. Voici d'abord qui explique la destruction du 77<sup>e</sup> de ligne :

« L'engagement commença immédiatement. Le 77<sup>e</sup> de ligne fut un instant seul à supporter le poids de l'attaque et résista bravement. Ce régiment, cruellement décimé, s'est couvert d'une gloire immortelle : il a permis aux divisions de se rapprocher et d'entrer en ligne sur un terrain choisi. Malheureusement, le mouvement commencé le matin s'était effectué rapidement, et nos troupes avaient à refaire, au bruit du canon, les trois heures de marche qui les avaient éloignées de leurs campements. »

Ainsi, un régiment seul a soutenu le choc de 20,000 hommes au moins. Quelle responsabilité n'incombe pas au général qui a ainsi prodigué inutilement le sang et le courage des enfants de la France!

Les récriminations seraient en ce moment hors de saison ; qu'on lise le récit publié par le *Français* et écrit par son correspondant d'après des témoins oculaires.

« Il était trois heures. A ce moment une division arrive de Saint-Avold ; on engage de nouveau l'action. La victoire semble vouloir se déclarer pour nous ; nous reprenons l'offensive, l'ennemi est poursuivi la baïonnette dans les reins ; mais, des bois qui entourent Styring sortent des nuées de Prussiens. Que faire

contre le nombre? Tout ce qui est encore valide revient prendre position auprès de Forbach... Il est cinq heures. Le général Frossard est dans la ville avec son état-major ; il prend ses dispositions pour partir du côté de Sarreguemines. Et l'on s'est battu encore jusqu'à huit heures du soir ! Pendant son absence, qui donc a commandé les débris du 2<sup>e</sup> corps d'armée qu'on lui avait confié ? Parmi ces soldats, qui sont allés mourir en héros, il n'y a eu qu'un cri de rage contre leur général en chef.

» Il n'est plus possible de tenir à Forbach. Une seule route n'est pas cernée. On veut battre en retraite par-là ; ce qui reste d'officiers fait opérer ce pénible mouvement dans un ordre parfait.

» Mais là encore apparaissent les Prussiens ; on ne voit que des masses noires ; on n'entend que des bruits sinistres, précurseurs du combat. Le choc a lieu, terrible, épouvantable. On se fusille à 200 mètres. Un convoi passe, il est salué par les mitrailleuses ennemies ; car, eux aussi ont leurs mitrailleuses, seulement le tir en est très-imparfait. Ce n'est pas elles qui moissonnent nos bataillons luttant encore, ce sont les balles des fusils Dreyse et les boulets de l'artillerie. Au bout de trente-cinq minutes, il est impossible de lutter davantage. Nos officiers crient : « Cessez le feu ! » Le feu cesse. Mais que sont devenus nos braves soldats ? Ont-ils pu fuir ? On espère qu'ils se sont retirés sur les hauteurs ?

» Oh ! le cœur se brise, et c'est avec des larmes de sang qu'on écrit ce triste récit !

» Quel moment effrayant que celui où les ombres du crépuscule commençant à envelopper nos bataillons décimés, nos héroïques et malheureux soldats tentèrent un dernier effort ! Là encore nous retrouvons le 77<sup>e</sup>.

» Les Prussiens, munis de mitrailleuses, postés dans les bois dont ils ne songeaient pas à sortir, sur les hauteurs d'où ils se gardaient de descendre, nous firent éprouver des pertes sensibles. — Le soir, le 77<sup>e</sup> essaya de les déloger du bois : quatre fois il fut repoussé, accablé par le nombre. Il y a des compagnies de 120 hommes dont l'effectif est réduit à 8 hommes.

Forbach est en feu ; les boulets et les obus pleuvent dans ses rues. Les canons, la cavalerie, les équipages, l'infanterie roulent en désordre. Les mitrailleuses sèment la mort de tous côtés. Tout-à-coup, un obus, suivi bientôt de plusieurs autres, tombe sur les ambulances ; les fourgons sont broyés, réduits en morceaux ; les blessés, cette fois frappés à mort, roulent sous les pieds des chevaux. De cela, de cette infamie, l'humanité entière demandera compte à la Prusse !

Qu'on lise ce tableau de la déroute :

« Voici ce qui s'est passé à partir de huit heures et demie. Nos troupes s'étaient repliées écrasées par le nombre, — 70,000 hommes environ. — et devaient s'appuyer sur St-Avold, laissant les Prussiens maîtres de toute la ligne de Forbach, Styring et Saarbruck ; leur feu fut dirigé avec une telle rapidité, que le clocher de Forbach reçut un boulet et que quelques balles tombèrent dans le village, la panique devint générale chez les habitants de ces petits pays, qui se sauvaient en poussant des cris affreux ; j'ai vu une femme affolée de terreur laisser tomber son enfant, qu'un soldat du 66<sup>e</sup> a ramassé et mis sur une charrette, en disant : « Je ne peux pourtant pas faire têter ce môme-là ! » et semblait le quitter à regret.

» C'est à ce moment que nos troupes faisaient un mouvement en arrière, tenant les Prussiens en respect. La nuit était venue.

La retraite s'effectue. La position des correspondants de journaux qui ont suivi l'armée devient périlleuse.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Journal officiel* :  
L'administration de la guerre possède en

magasin plus de 60 millions de cartouches pour le fusil dont vont être armés les divers corps de la garde nationale sédentaire des départements.

Malgré cet approvisionnement considérable, elle organise, dans un grand nombre de localités, de nouveaux ateliers spécialement affectés à la fabrication de ces cartouches, de manière à se trouver en mesure de faire face à toute éventualité.

— Le *Rappel* et le *Réveil* ont été supprimés par l'autorité militaire, en vertu des pouvoirs que lui confère l'état de siège.

— On assure que M. de Kératry doit proposer une enquête parlementaire sur la conduite du maréchal Le Bœuf dont la responsabilité a été si gravement engagée par ses affirmations sur l'état de nos forces militaires. L'enquête aurait pour objet d'examiner s'il n'y a pas lieu de mettre en jugement l'ancien ministre de la guerre.

M. Lefébure devait, dit-on, formuler une proposition analogue.

M. de Kératry va demander, en outre, que tous les gendarmes de France soient concentrés au camp de Châlons.

— On annonce une loi décrétant le cours forcé des billets de la Banque de France.

— M. Léon Chevreau, préfet de l'Oise, frère du ministre, a pris la direction du personnel au ministère de l'intérieur.

— Le *Mémorial diplomatique* croit savoir qu'une division de l'escadre qui s'est dirigée vers la Baltique bloque depuis quelques jours le port de Königsberg et une autre celui de Dantzig.

— On lit dans l'*Histoire* :

« Il résulte d'une lettre adressée par un officier du 8<sup>e</sup> cuirassiers à ses parents, que ce régiment et le 6<sup>e</sup> lanciers ont été presque complètement détruits. Les quelques hommes échappés à ce désastre, envoyés au dépôt des Isolés à Strasbourg sont encore sous le coup de l'impression de l'effroyable boucherie à laquelle il viennent d'assister.

» Cet officier raconte qu'en battant en retraite, il a dû passer littéralement sur des amas de cadavres.

» C'est de Wœrth, — où le maréchal Mac-Mahon vient de subir un échec si malheureux pour nos armes — que cette lettre, qui respire encore l'horreur du terrible danger auquel son auteur venait d'échapper, a été écrite.

— Sur les 33,000 hommes qu'il commandait, le maréchal Mac-Mahon, après l'affaire de Reichshoffen, n'en aurait rallié que 18,000.

Ce n'est pas à conclure que les 15,000 autres soient restés sur le champ de bataille ou entre les mains des Prussiens.

Un grand nombre de ces hommes ont pu rallier d'autres corps.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE

POUR L'ARMÉE,

au bureau de L'ECHO SAUMUROIS.

MM.

Marcel d'Espinay, capitaine au 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie..... 300 f. »  
Bucaille..... 40 »  
Grosbois..... 10 »  
Humeau..... 10 »  
Les employés de la gare..... 221 60

Monsieur le Rédacteur,

Tous les employés de la Gare, sans exception (services de l'exploitation et de la traction), ont voulu faire l'abandon d'une journée de solde en faveur des blessés de l'armée. Cela a produit une somme de 221 fr. 60 c. que j'ai le plaisir de vous faire remettre.

Recevez, etc.

Le Chef de gare, ROBERT.

A partir du 17 août, il sera dit une messe le mercredi de chaque semaine, à 8 heures et

demie du matin, à la chapelle des Artilleurs, pour le succès de nos armes, la guérison des blessés et le repos de l'âme de ceux qui succomberont dans la lutte.

On nous apprend qu'un enfant de Saumur, le jeune Pasquier, a été fait prisonnier et qu'il est à Mayence. Il a pu faire parvenir de ses nouvelles à sa famille : Les prisonniers, dit-il, n'ont pas à se plaindre des procédés des Prussiens à leur égard.

A la suite de ses nombreuses démarches, la Société des courses de Saumur a aujourd'hui la certitude que les courses n'auront pas lieu mardi prochain. Elles sont ajournées à une époque meilleure.

Par les mêmes motifs, le Comice agricole de notre arrondissement ne donnera pas de concours au mois de septembre, ainsi qu'il avait été annoncé.

Malgré les préoccupations du moment, le second tour de scrutin, pour le conseil municipal de notre ville, ne passera pas complètement inaperçu.

Outre les candidatures de MM. Bonneau et Garreau-Moulard, qui n'ont pas réussi dimanche dernier, on a vu apparaître hier de nouveaux candidats :

MM. Angelo Bolognesi, négociant.  
Delacour-Ouvrard, propriétaire.  
Deschamps, négociant.  
Milon, libraire.

Ces divers candidats avaient déjà été présentés au premier tour pour une liste à laquelle il n'a pas été donné suite.

Monsieur le Rédacteur,

Veuillez insérer la lettre suivante :

En présence des circonstances impérieuses où se trouve la France, la prévoyance est toujours un élément de succès. Pourquoi n'avons-nous pas des instructeurs pour apprendre le maniement des armes aux jeunes soldats qui attendent l'ordre de leur départ ? Je fais appel dans ce moment au patriotisme saumurois.

A Doué-la-Fontaine, depuis lundi dernier et deux fois par jour, on donne des leçons pour le maniement des armes à tous les jeunes gens que la loi appelle à la défense de la patrie.

Agréez, etc.

DELACOUR-OUVRARD.

### ENGAGEMENTS VOLONTAIRES.

Voici la marche qu'auront à suivre à l'avenir les jeunes gens qui voudront contracter un engagement dans l'armée de terre ou de mer :

1<sup>o</sup> Demander au maire de leur commune : 1<sup>o</sup> un extrait de leur acte de naissance ou une attestation, à défaut d'acte, indiquant leur âge et leur identité ; 2<sup>o</sup> un certificat de bonne conduite (ces deux pièces sur papier libre) ;

2<sup>o</sup> Se rendre au chef-lieu d'arrondissement pour se faire visiter par le médecin désigné à cet effet par le sous-préfet. Ce médecin délivrera au jeune homme un certificat d'aptitude sur papier libre ;

3<sup>o</sup> Faire viser ce certificat par l'officier commandant la gendarmerie ;

4<sup>o</sup> Se rendre muni de toutes ces pièces devant le maire du chef-lieu d'arrondissement pour contracter l'engagement ;

5<sup>o</sup> Se faire délivrer par le sous-préfet une feuille de route pour Angers ou Saumur, où la sous-intendance leur donnera une feuille de route pour leur destination définitive avec l'indemnité de route.

Les jeunes gens de l'arrondissement d'Angers seront, comme par le passé, visités par le médecin militaire, et le certificat d'aptitude visé par le commandant de recrutement. Leur feuille de route définitive leur sera donnée par l'intendance.

Ceux de l'arrondissement de Saumur, après avoir fait viser leur certificat d'aptitude par l'officier de gendarmerie, se rendront aussi directement à la sous-intendance militaire.

Il résulte d'une dépêche du ministre de la guerre :

1° Que les jeunes gens dont la taille est inférieure à la limite légale (1 m. 55) seront admis à s'engager, lorsque cette insuffisance de taille se trouvera rachetée par une forte constitution;

2° Que les anciens militaires seront également admis jusqu'à l'âge de quarante ans, lorsqu'ils seront jugés aptes à faire le service de la guerre.

**AVIS ADMINISTRATIF.**

Le Maire de la ville de Saumur informe les habitants que la loi du 10 de ce mois appelle à l'activité, et pendant la durée de la guerre, tous les citoyens non mariés ou veufs sans enfants, ayant 25 ans accomplis et moins de 35 ans, qui ont satisfait à la loi du recrutement et qui ne figurent pas sur les contrôles de la garde mobile.

Le Maire invite ses concitoyens qui se trouvent dans les conditions prévues ci-dessus à se présenter immédiatement à la mairie.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 12 août 1870.  
Les Conseillers municipaux f<sup>ns</sup> de maire,  
BURY. LECOY.

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE MAINE-ET-LOIRE**

Pour la souscription patriotique.

Le Préfet de Maine-et-Loire,  
Vu les instructions de Son Excellence M. le ministre de l'intérieur en date du 6 août 1870,

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. Le Comité départemental de Maine-et-Loire prescrit par lesdites instructions sera composé de 15 membres.

Art. 2. Sont nommés membres du Comité :

- MM.
- Métivier, premier président.
- Chevalier, procureur général.
- Mgr l'Evêque d'Angers.
- Hastron, secrétaire général de la préfecture.
- Montrieux, conseiller général, maire d'Angers.

- Paul Mayand, conseiller général.
- Le Montheux, id.
- De la Selle, id.
- Roussier, id.
- Le général Goury.
- Le duc de Fitz-James.
- L'archiprêtre Bodaire, curé de la cathédrale d'Angers.
- Achille Joubert.
- A. de Cumont.
- Félix Ribeyre, rédacteur en chef du Journal de Maine-et-Loire.

Fait en préfecture, à Angers, le 9 août 1870.  
Signé : E. PORIQUET.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

**Dernières Nouvelles.**

La retraite du maréchal Baraguey-d'Hilliers du commandement de l'armée de Paris est officiellement annoncée.

Le général Soumain est appelé à le remplacer.

L'urgence est déclarée sur les projets élevant à un milliard les crédits alloués pour la guerre et établissant le cours légal des billets de banque, tout en limitant l'émission à 1 milliard 800 millions.

Le bruit d'après lequel les Prussiens avaient occupé Nancy est démenti.

Le Ministre de l'intérieur à MM. les Préfets :

Paris, 11 août 1870.

Faites appel au dévouement patriotique des populations et encouragez-les à former des compagnies de gardes nationaux volontaires ou de francs-tireurs pour marcher à l'ennemi.

Indiquez-moi le nombre des hommes : ils recevront incessamment des armes. En attendant, réunissez-les aux chefs-lieux de départements ou d'arrondissements, et exercez-les avec les fusils empruntés aux pompiers, à qui

vous ferez facilement comprendre l'urgence de la mesure.

Les volontaires recevront la solde des troupes, soit un franc par jour tout compris. Les habitants tiendront à honneur de les loger.

Je me concerte avec le ministre des finances pour supprimer les formalités inutiles : des mandats vous seront délivrés sur les trésoriers généraux.

Désignez pour chefs des anciens officiers ou sous-officiers.

Je compte sur votre énergique concours. Avis vous sera donné du lieu où devront être dirigées les compagnies.

Agissez, agissez sans relâche. Que l'armement du pays soit votre constante occupation.

Le ministre de l'intérieur,  
HENRI CHEVREAU.

Metz, 12 août, 4 h. soir.

L'état des pertes du 2<sup>e</sup> corps est expédié ce soir par la poste. — Le maréchal Mac-Mahon pourra vous envoyer directement celui du 1<sup>er</sup> corps.

Notre cavalerie a poussé une brillante reconnaissance ce matin sur la Nied.

Les coureurs ennemis s'avancent très-loin, mais le gros des forces est en arrière.

Paris, 12 août, 9 h. 45 soir.

Le major-général a résigné ses fonctions, ainsi que le général Lebrun, premier aide-major général.

Quelques éclaireurs ennemis se sont portés à la gare de Frouard; ils ont été repoussés. Leur officier a été fait prisonnier.

Paris, 13 août, minuit.

Une dépêche annonce que les communications avec Strasbourg sont interrompues.

Aux dernières nouvelles, les Prussiens se massaient autour de la ville.

(Correspondance du quartier-général).

**AVIS AUX FAMILLES.**

On peut, en s'adressant au ministère de la guerre, de deux heures à quatre heures, demander des renseignements sur le sort des militaires faisant partie du 1<sup>er</sup> corps d'armée et ayant pris part aux luttes héroïques de Wissembourg et de Reichshoffen.

Pour dernières nouvelles : P. GODET.

POUR ÉVITER  
**LES CONTREFAÇONS**  
DU  
**CHOCOLAT-MENIER**  
IL EST INDISPENSABLE  
D'EXIGER  
**LES MARQUES DE FABRIQUE**  
avec  
**le véritable nom.**

—Aucune maladie ne résiste à la douce *Revalscière Du Barry*, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxion et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72 000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — La *Revalscière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, Common, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris. (439)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**  
POUR CAUSE DE DÉPART.

Le dimanche 14 août 1870, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez M. LABIT, propriétaire à Bagneux, à la vente aux enchères d'objets mobiliers.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, armoires, placards, bureaux, tables, chaises et autres meubles; un bel établi de menuisier et ses outils; banc, tables et chaises de jardin, outils de jardinage, vases médicaux en fonte, 4 beaux lauriers en caisses et autres fleurs; bons vins en bouteilles, bouteilles vides, bois à brûler et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

COMMUNE DES ROSIERS.

**ADJUDICATION**  
DE  
**PAVAGES.**

Le maire de la commune des Rosiers prévient les entrepreneurs de travaux publics que, le 4 septembre 1870, à midi, en la salle de la mairie, il sera procédé, en sa présence, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux à faire pour pavages et macadam sur des chemins vicinaux, s'élevant à 71,000 francs.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des plans, devis et du cahier des charges, au secrétariat de la mairie.

Le Maire,

(331) E. TESSIÉ DE LA MOTTE.

ON DEMANDE A EMPRUNTER de suite,

**UNE SOMME DE 3,000 FR.**

Avec première hypothèque sur immeubles ruraux.

S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER**

**MAGASIN DE MERCERIE, BROSSERIE ET JOUETS D'ENFANTS,**

A Saumur, rue Saint-Jean, n° 48.

Pour traiter, s'adresser à M. Ch. BLANCHET.

Bail à la volonté de l'acquéreur. Toutes facilités du propriétaire, M<sup>re</sup> Olivier de Laleu. (316)

**BOULANGERIE A CÉDER**

de suite,

S'adresser au bureau du journal.

Toutes facilités pour arrangement.

**A VENDRE**  
OU A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine,

**LA BRASSERIE DE ST-FLORENT,**  
Près Saumur. (181)

**A LOUER**

Pour la St-Jean 1871,

**L'HOTEL DES VOYAGEURS**

BIEN ACHALANDÉ,

Situé à Saumur, rue d'Orléans.

Vaste cour, grandes écuries, remises, hangars, magasins, etc.

Cet hôtel offre, en outre, les servitudes désirables pour toute espèce d'industries.

S'adresser à M. ROCHAT. (261)

**A VENDRE**

UN CABRIOLET à 4 roues, presque neuf.  
S'adresser au bureau du Journal.

On demande une apprentie pour les modes et la lingerie.  
S'adresser au bureau du Journal.

ON DEMANDE A ACHETER une jument, bai brun, taille 1<sup>m</sup> 55.  
S'adresser au bureau du journal.

**EAU DENTIFRICE**  
PERFECTIONNÉE DU DOCTEUR  
**J.V. BONN**

Fournisseur breveté de S. M. l'Impératrice  
Ces Produits sont vendus 40 pour cent moins cher que les produits analogues; au point de vue du parfum et des propriétés, ils ne le cèdent en rien aux spécimens les plus renommés, si même ils ne les surpassent.  
Chez les Coiffeurs et Parfumeurs, — Paris, Province, Brabant, GROS, DÉTAIL, 44, rue des Petites-Ecuries, PARIS.

ON DEMANDE un Courtier, pour une compagnie d'assurance contre l'incendie à prime fixe. Fortes remises.  
S'adresser au bureau du journal.

**FABRIQUE D'ENCRE**  
de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.  
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 11 AOUT.			BOURSE DU 12 AOUT.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	65 50	»	»	65 40	»	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	93 25	»	»	93	»	»
Obligations du Trésor. . . . .	415	»	»	450	35	»
Ville de Paris 1869. . . . .	301 25	»	»	301	»	»
Banque de France. . . . .	2500	»	50	2550	50	»
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1060	»	20	1045	»	15
Crédit Foncier colonial. . . . .	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole. . . . .	580	»	»	580	»	»
Crédit industriel. . . . .	»	»	»	600	»	»
Crédit Mobilier (estamp.). . . . .	135	»	10	135	»	»
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	615	»	15	600	»	15
Orléans (estampillé). . . . .	905	»	10	900	»	5
Nord (actions anciennes). . . . .	1032 50	»	»	1020	»	10
Est. . . . .	502 50	2	50 55	490	»	12 50
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	915	»	20	920	5	»
Midi. . . . .	602 50	2	50	600	»	2 50
Ouest. . . . .	550	»	»	565	15	»
Charentes. . . . .	»	»	»	»	»	»
Vendée. . . . .	»	»	»	»	»	»
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1430	»	10	1420	»	10
Canal de Suez. . . . .	240	2	50	247 50	7 50	»
Transatlantiques. . . . .	160	»	»	160	»	»
Câble transatlantique. . . . .	»	»	0	»	»	»
Compagnie immobilière. . . . .	60	»	10	70	10	»
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	47 65	1	35	47	»	75
Autrichiens. . . . .	645	10	»	645	»	»
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	382 50	17	50	370	»	12 50
Victor-Emmanuel. . . . .	95	»	»	»	»	»
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	302 50	»	2 50	295	»	7 50
Est-Hongrois. . . . .	»	»	»	»	»	»
Foncier autrichien. . . . .	705	5	»	715	10	»
<b>OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.</b>						
Nord. . . . .	320	»	»	320	»	»
Orléans. . . . .	310	»	»	312 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	305	»	»	302 75	»	»
Ouest. . . . .	307 50	»	»	305	»	»
Midi. . . . .	302 50	»	»	305	»	»
Est. . . . .	302	»	»	302	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.